



## AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

(Avis N° 01/2021/FIDA-OPEP/MAEP/PADAAM/AGETUR du 13 décembre 2021)

### PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET A L'ACCES AU MARCHÉ (PADAAM)

1. La République du Bénin a obtenu un financement sous la forme de Prêt du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) et des Fonds OPEP pour financer partiellement le PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET A L'ACCES AU MARCHÉ (PADAAM) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements pour l'acquisition de biens, travaux et services connexes et de services de consultants nécessaires dans le cadre de ce projet.
2. Le projet comprend notamment :
  - Composante 1** : Renforcement de partenariats et création de valeur ajoutée
  - Composante 2** : Amélioration de la productivité et de la production agricole
  - Composante 3** : Coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs à travers le ProCaR.Le PADAAM prévoit en sa sous-composante 2-2 la réalisation d'infrastructures d'irrigation, notamment l'aménagement de 2500 ha de bas-fonds. Au titre de cette sous-composante, il est prévu la passation des marchés pour :
  - ✓ sélectionner les entreprises en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de 2500 ha de bas-fonds;
  - ✓ recruter les cabinet/Bureau d'études en charge de la mission de Maîtrise d'œuvre Technique pour les études complémentaires et pour la surveillance et contrôle des travaux.
3. Les marchés seront passés conformément au code des marchés publics en vigueur en République du Bénin et suivant les directives du FIDA pour la passation des marchés.
4. Les avis spécifiques de passation des marchés pour les acquisitions à effectuer par Appel d'Offres et les appels à manifestations d'intérêt pour les services de consultants seront publiés au fur et à mesure qu'ils seront disponibles, sur les sites de l'AGETUR et du ProCaR, et dans des journaux locaux.
5. Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères d'éligibilité et souhaitant être considérés pour les travaux et services de consultants pour le projet, ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, sont invités à contacter l'Agence de Maîtrise d'ouvrage déléguée à l'adresse ci-dessous :

Agence d'Exécution des travaux Urbains (AGETUR)  
5089, Avenue Jean-Paul II – Route de l'Aéroport  
01 B.P. 2780 – Recette Principale COTONOU - République du Bénin  
Tél. (229) 21 30 51 10 / 21 30 51 71 - Fax (229) 21 30 51 30  
E-mail : [dgagetur@agetur.bj](mailto:dgagetur@agetur.bj) ; copie à [mbocove@agetur.bj](mailto:mbocove@agetur.bj) - Site Web : [www.agetur.bj](http://www.agetur.bj)

Fait à Cotonou, le 13 décembre 2021

Le Président Directeur Général de l'AGETUR SA.

**Lambert KOTY**